

Compte-rendu du conseil de quartier « le Salinier »

du 8 octobre 2015

Présents : Représentantes de la mairie : Mesdames Voisin et Hernandez

Le bureau : Madame Rohr et Messieurs Béthencourt et Fournier

Une assistance de 25 personnes des quartiers Salinier et les Sources

La date de la prochaine réunion vous sera communiquée après notre intervention sur le terrain du **21 novembre 2015**.

1. Éclairage public

Mme la présidente fait un bref compte-rendu de la réunion à la mairie du 24/08.

Le constat est le suivant : absence d'augmentation de problèmes liés à la sécurité sur la zone concernée et aucune remontée significative à l'exception de la zone du Banayre autour de la pompe de relevage. Madame Hernandez indique que, lors des sorties nocturnes du Point Ecoute Jeunes durant les mois de juillet et août, aucun méfait n'a été constaté. Un dispositif de fermeture des accès sur ce rond-point est demandé par les habitants. L'extinction de l'éclairage public la nuit va continuer et sera étendu à d'autres quartiers de la ville à partir du 10 Octobre (dont la Béouzo).

Nombreuses réactions dans l'assistance et nombreuses suggestions : la population n'a pas été consultée pour la phase test, suggestion d'éclairage partiel, détection/temporisation, Led.

Le retour sur investissement est abordé. Point d'amortissement de l'installation des horloges astronomiques sur 3,5 ans. A-t-il été tenu compte que suivant la technologie des candélabres, doubler le nombre de cycle allumage/extinction peut réduire considérablement la durée de vie des ampoules et créer un surcoût de maintenance ?

2. Modification du PLU

Les documents sont en cours de validation par les services de l'Etat.

Il y aura bien une enquête publique mais les dates ne sont pas encore arrêtées. De la visibilité est souhaitée sur ce point de la part de la Municipalité.

La zone du Banayre (quartiers le Salinier et les Sources) n'est pas concernée par le morcellement des parcelles car à l'heure actuelle, elle est régie par le règlement de la Zac.

Il est constaté que le morcellement excessif du parcellaire, suite à la loi SRU, a pour effet une densification de la population alors que les infrastructures ne suivent pas.

(Voir sujet sur la circulation).

3. Devenir de la zone N du Banayre

Mme Hernandez, informe que la municipalité n'envisage en aucun cas de déclasser cette zone naturelle.

Mr le Vice-Président du conseil de quartier Mr Bethencourt informe qu'en tant que président de l'ASLDB, il est en contact avec le propriétaire Mr MIATTO pour discuter d'une éventuelle cession de la zone à une copropriété qui serait composée des propriétaires de la ZAC actuelle. Pour cela, il sera nécessaire de créer une nouvelle association avec de nouveaux statuts (de type AFU)

4. Journée citoyenneté

Mme VOISIN annonce l'opération « Nettoyage du bois de Cantelauze » le dimanche 11 octobre.

D'autres actions pourraient être envisagées (ou sont déjà initiées par la municipalité) :

Signalement des personnes isolées

Aide aux devoirs

Appels aux idées

Repas de quartier : Mme Voisin informe que certains conseils de quartier ont déjà organisé des repas de quartier sous forme de « repas partage ». La mairie offrant l'apéritif.

5. Hors ordre du jour :

Découpage des comités de quartier

- Débat sur le traitement en comité de quartier des problématiques liées à la ZAC du Banayre étant donné que le Banayre est scindé en deux de par le découpage géographique des conseils de quartier et que le quartier des Saliniers n'est pas uniquement composé du Banayre.
- Mme Voisin rappelle la logique de découpage des quartiers (logique d'accès au centre-ville notamment).
- Ce découpage demeure particulièrement anxiogène.

Problème de circulation et Sécurisation des voiries

- Des riverains de l' « Impasse » Déodat de Séverac expriment leur mécontentement concernant la circulation.
 - o Cette rue à l'origine résidentielle « impasse » est devenue très passante et un moyen d'éviter le centre-ville de Fonsorbes notamment pour aller de Saint Lys à Fontenilles.
 - o Cette rue fait l'objet de nombreux comportements à risque
 - beaucoup de véhicules encombrants (bus, camions de livraison, moissonneuses batteuse en transit...)
 - vitesse excessive de tous types de véhicules malgré les ralentisseurs
 - Rallye, quad
 - o Cette rue n'est pas correctement aménagée :
 - Pas de trottoir
 - Pas de piste cyclable
 - Fossés non entretenus
 - Route en mauvais état (les quelques pelles de goudron ajoutées de temps en temps pour reboucher les trous ne servent à rien)
 - o Les riverains sont inquiets de l'impact que pourrait avoir la construction de « Portes du Gers » sur le flux de circulation
 - o Des propositions sont faites par les membres de l'assistance

- Pour limiter la circulation et la vitesse : Interdiction sauf riverains, chicanes.....
- Peut-on faire faire des statistiques de passage dans cette rue ?
- Un riverain explique que cela fait 8 ans que la situation se dégrade et que quelle que soit l'équipe municipale en place, toutes sortes de réponses lui ont été faites justifiant la stagnation du sujet.
- Mme Hernandez explique qu'une partie de la rue appartient au domaine public et l'autre, à des riverains d'où la difficulté de refaire la route.

Les problèmes ainsi présentés concernent également l'Avenue des Pins qui permet, sans passer par le centre de Fonsorbes, de relier Fontenilles à Bénech.

Un plan de circulation doit rapidement être proposé sur ces deux axes de circulation.

- Bien que géographiquement hors du quartier des Saliniers, le sujet de **l'accès au collège de Fontenilles** par la rue de romarins est abordé car concerne aussi les collégiens du quartier. Mr le Vice-Président du conseil de quartier Mr Bethencourt informe qu'en tant que président de l'ASLDB, il a été contacté par Mr Marin (1^{er} adjoint au Maire) pour organiser une visite sur le terrain afin de définir une solution définitive et durable pour sécuriser cet accès qui pose problème depuis la construction du collège. Un rendez-vous sur le terrain est fixé dimanche 11 Octobre à 11h.
- Un projet d'aménagement du carrefour menant à l'Impasse Déodat de Séverac à partir de l'Avenue des Pins sera proposé par le Vice-Président
- La route de Fontenilles est de plus en plus utilisée depuis l'ouverture de la déviation de Fontenilles et le raccordement à la N124. Cette route est étroite, tournante et les fossés ne sont pas ménagés. De nombreux accident sont constatés. Question de l'assemblée : Est-il prévu de faire quelque chose ?
- Le bus scolaire qui se gare rue des Charmes sans matérialisation d'arrêt (question déjà abordée lors de la précédente réunion)

Entretien espace verts :

Il est fait mention du mauvais entretien des fossés et des espaces à proximité de la crèche du Banayre.

Divers :

Monsieur Perrot (élu municipal) demande un retour sur le point n°10 du précédent conseil de quartier. Mme la présidente informe qu'elle n'a pas eu de retour de la mairie.

Constat de l'assemblée : beaucoup de doléances remontent via le conseil de quartier mais les riverains posent la question, **si cela sert à quelque chose...**

Une réunion est programmée concernant les problèmes de circulation à l'entrée du Banayre et Impasse Déodat de Séverac, **le 21 novembre à 14h00** afin d'étudier les aménagements à mettre en place. RDV à l'arrêt de bus à l'entrée du Banayre.